

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 43 (2006)  
**Heft:** 1706

**Artikel:** Nouveau soutien aux importations parallèles  
**Autor:** Tille, Albert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009176>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le référendum impossible

**La 5e révision de l'AI, façonnée par le Parlement, mériterait le vote populaire. Cependant les principales organisations des handicapés hésitent à lancer une campagne référendaire. Dans ces conditions, on comprend les réticences des socialistes et des syndicats à engager le combat.**

La 5ème révision de l'assurance invalidité mériterait le référendum. Aucun des problèmes majeurs de l'AI n'a été ne serait-ce qu'abordé. Pas question, par exemple, d'impliquer davantage les patrons dans la prévention des cas d'invalidité et dans la réintégration des personnes handicapées toujours susceptibles d'exercer une activité rémunérée à temps partiel, par exemple en encourageant les entreprises à prévoir plus de places de travail spécifiques pour ces salariés (voir DP n° 1682). Pourtant, la révision législative avait fait son étendard de l'adage (déjà en vigueur) «la réinsertion avant la rente». Et la question brûlante du financement - vu les sept milliards et plus de dettes de l'AI et son déficit annuel dépassant le milliard et demi - a été remise à plus tard, la majorité bourgeoise faisant de l'assainissement de l'assurance sociale le préalable à son refinancement. La révision ne comporte donc presque que des coupes, pas énormes, certes, mais suffisamment douloureuses

pour devoir être combattues, à plus forte raison en l'absence de contrepartie.

## Lancer ou soutenir

Mais la question du lancement du référendum est épineuse. Déjà après l'adoption par les Chambres fédérales de la loi sur les étrangers, plusieurs grandes associations opposées au texte et capables d'assumer seuls un référendum (PS, syndicats) avaient renoncé à le *lancer*, et ne l'avaient que *soutenu*. La nuance peut paraître infime, mais elle a son importance. Lancer le référendum, c'est, pour une grande organisation, assumer la récolte des signatures et, bien souvent, le financement de la campagne de votation - il faut ainsi compter au bas mot un demi-million de francs. Soutenir, c'est simplement apporter son concours à une campagne que d'autres organisent. Des organisations plus modestes peuvent en revanche recourir plus facilement à l'arme des droits populaires. Pour une organisation qui ne pré-

tend pas être capable de lancer seule un référendum ou qui n'est pas considérée comme en ayant la force, échouer n'est pas signe de faiblesse, mais permet tout de même de se profiler à bon compte.

Seules deux petites organisations de personnes handicapées, une vaudoise, une zurichoise, ont décidé de lancer le référendum contre la 5ème révision de la loi sur l'AI. Actives, mais marginales, elles n'ont pas les moyens d'assumer seules une campagne référendaire. Et le soutien de l'extrême-gauche, d'autant plus probable qu'elle y verra une occasion d'entonner son habituel couplet contre PS et syndicats, n'empêchera probablement pas un échec dès la récolte des signatures. Les grandes organisations des handicapés, par exemple Pro infirmis, sont quant à elles sceptiques et divisées. Leurs directions centrales refusent tout simplement de lancer ou de soutenir un référendum, tétanisées par les incessantes campagnes contre les «faux invalides», entretenues surtout en Suisse alémanique. Et si leur base semble être plus encline recourir aux droits populaires, il est loin d'être sûr que des sections cantonales importantes puissent être entraînées dans l'aventure. Pour les syndicats, en récolte de signature presque permanente depuis plusieurs mois (référendum contre le travail du dimanche, initiative pour la retraite anticipée, référendum contre les lois sur l'asile et les étrangers), lancer le référendum dans ces conditions signifie donc assumer seul récolte et probablement campagne, en s'exposant sans le soutien des principales organisations concernées, alors qu'elles seules auraient la crédibilité pour sortir le débat d'un schéma gauche-droite, dont on peut légitimement penser qu'il condamnerait le référendum à un échec cuisant en votation. Même constat au PS, qui prévoit de lancer prochainement le référendum contre la réforme de l'imposition des entreprises et une initiative contre la concurrence fiscale intercantonale.

jcs

## Nouveau soutien aux importations parallèles

La révision de la loi sur les brevets, que le Conseil fédéral a déposée devant les Chambres fédérales (voir DP n° 1700), ne touche pas à l'interdiction des importations parallèles. Le gouvernement s'est plié à l'argumentation d'*economiesuisse* dictée par l'industrie pharmaceutique. Un produit protégé par une licence pourra continuer d'être vendu plus cher en Suisse qu'à l'étranger. Mais la messe n'est pas dite. Aux consommateurs et aux paysans qui réclament de desserrer la rigueur de la loi sur les brevets viennent maintenant s'ajouter les représentants des PME. Le comité de l'USAM (Union suisse des arts et métiers) vient officiellement de se distancer de sa grande sœur patronale. Il sera instructif de savoir si le lobby pharmaceutique saura faire face à cette coalition qui ne réunit pas que des poids plumes.

at